



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 14 mai 2024

Date de convocation : le 03 mai 2024

Date d'affichage : 14 mai 2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de mai, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES - Alain ANGLES – Jacques BARBEZANGE - Marie Françoise BLANC – Christian BONNET – Jean-Claude CARRIE - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Michel DELPECH - Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean- Pierre MASBOU - René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS – Anne Claire SOLIER- Thierry TEULIER – Christian TIEULIE - Pierre TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 28 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2024/05/19

Autoconsommation collective mise en place d'un groupement de commande de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'installation de centrales photovoltaïques pour de l'autoconsommation collective



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

DELIBERATION N° 2024/05/19

Autoconsommation collective mise en place d'un groupement de commande de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'installation de centrales photovoltaïques pour de l'autoconsommation collective

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron (SIEDA) aspire à élaborer un plan d'actions pour répondre aux défis majeurs de ce domaine.

Cette initiative vise à permettre aux collectivités aveyronnaises de jouer un rôle central dans la sobriété énergétique. Parmi les priorités liées aux économies d'énergie, le SIEDA intervient dans le domaine de la production d'énergie renouvelable et la maîtrise des dépenses énergétiques.

Dans ce contexte, le SIEDA souhaite lancer un marché, assurant ainsi l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la coordination globale des projets lancés par les collectivités locales souhaitant équiper leurs bâtiments publics de toitures photovoltaïques, ou simplement dans un premier temps, désireuses d'explorer la faisabilité technique de telles opérations.

Par conséquent, dans la continuité des études d'opportunités précédemment menées pour évaluer le potentiel de production énergétique en vue de projets d'autoconsommation collective sur le patrimoine bâti.

Monsieur le Président du SIEDA demande au Comité Syndical de l'autoriser à lancer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en coordination avec les collectivités qui le souhaitent. Le SIEDA sera coordonnateur de ce groupement mais les collectivités pour lesquelles les prestations seront exécutés les rémunéreront directement.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à lancer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en coordination avec les collectivités qui le souhaitent. Le SIEDA sera le coordonnateur de ce groupement qui permettra aux collectivités de se faire assister pour la réalisation de ces projets d'autoconsommation collective. Le SIEDA ne se fait pas rémunérer pour son rôle de coordonnateur et les collectivités s'engagent à régler les frais de ces prestations ou travaux aux entreprises.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du

22 Juin 2024


Le Président du SIEDA
Sebastien DAVID
